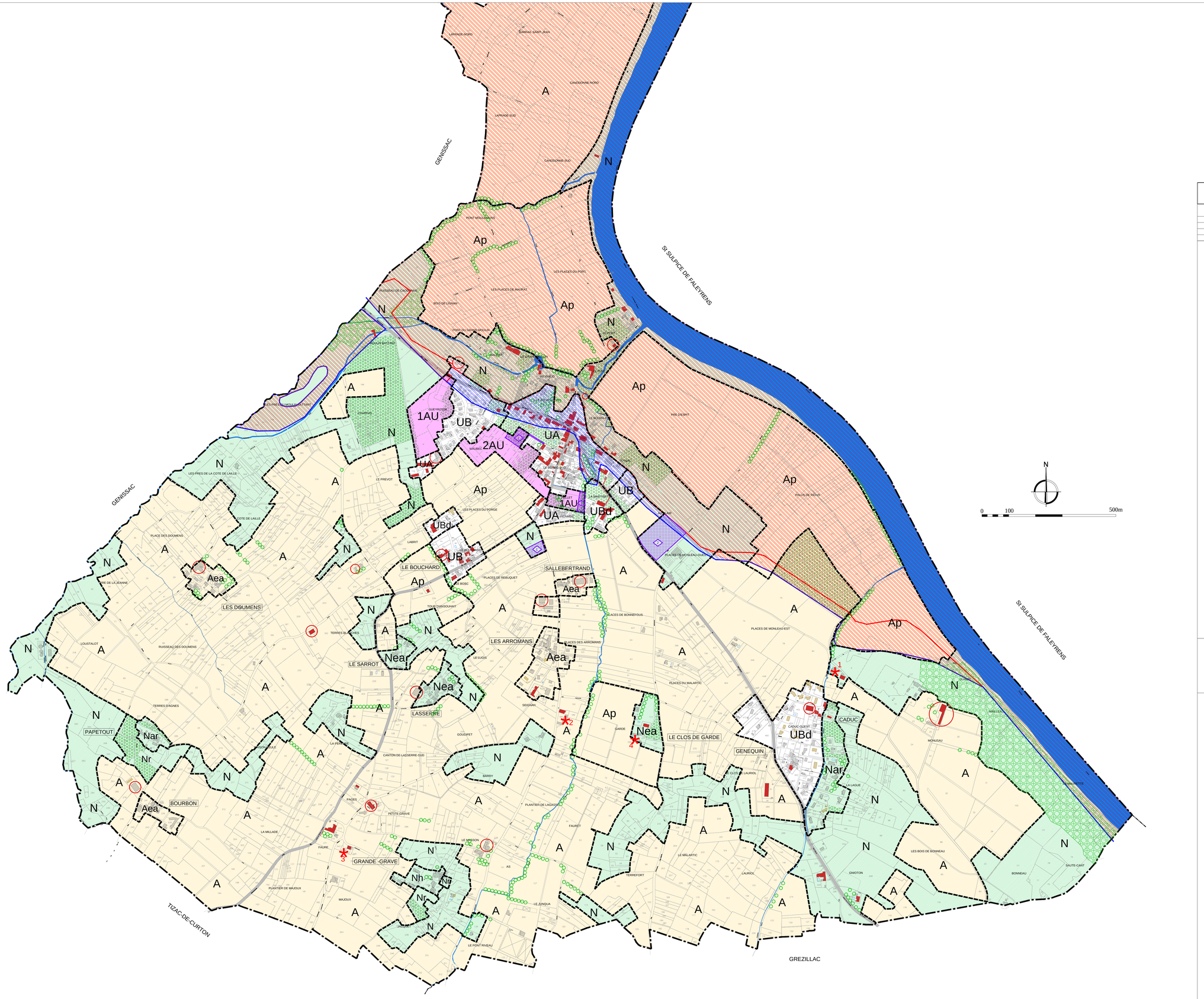

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	INTITULE	AU BENEFICE DE
01	Extension du cimetière	Commune
02	Equipement culturel et sportif	Commune
03	Création d'un bassin de rétention	Commune
04	Création d'un parking	Commune

LEGENDE

- Limite communale
- Zonage PLU
- Elément du paysage identifié et localisé en application de l'art. L123-1-5-III-2° du Code de l'Urbanisme
- Espace Boisé Classé
- Bâti et mur d'intérêt architectural et/ou patrimonial (art. L123-1-5-III-2° du Code de l'Urbanisme)
- Bâti pouvant faire l'objet d'un changement de destination au titre de l'art. L123-1-5-II-6° huitième alinéas du Code de l'Urbanisme
- Marge de recul en application de l'art. L111-1-4 du Code de l'Urbanisme

Plan de Prévention du Risque Inondation des Vallées de la Dordogne et de l'Isle (AP du 16/06/2003)

- Zone bleue
- Zone rouge
- Limite de la zone inondable
- Limite de la zone des hauteurs d'eau > à 1 m
- Bâti existant ne figurant pas sur le fond de plan cadastral (mise à jour 2014)

A TITRE INDICATIF

- Bâtiment d'élevage - Périmètre de 50m (Inventaire Septembre 2010)
- Chais

COMMUNE DE

MOULON

PLU

PLAN LOCAL D'URBANISME

Dossier d'Approbation

5B-Sud	PLAN DE ZONAGE INFORMATIF	Novembre 2016 1/ 5000°
Elaboration prescrite le		14 mai 2009
PADD débattu le		21 juillet 2011
Arrêté le		6 Août 2015
Mise à l'enquête publique le		15 février 2016 au 1 avril 2016
Approuvé le		

A.Varel-Dulac architecte d.p.l.g. urbaniste o.p.q.u. architecte du patrimoine
C.Barroso Ingénieur agronome écologue